



Guide du candidat

Deuxième appel 2016

Erasmus Mundus programme
Europe - North Africa

www.battuta.eu



Ce projet a été réalisé avec le soutien de la Commission Européenne.

Le Programme Erasmus Mundus et le Projet BATTUTA

Programme de coopération et de mobilité dans le domaine de l'enseignement supérieur de l'Union Européenne, le programme Erasmus Mundus vise à promouvoir l'enseignement supérieur européen, afin d'aider à améliorer les perspectives de carrière des étudiants et à promouvoir la compréhension interculturelle à travers la coopération avec les pays tiers.

L'action 2 de ce programme, à laquelle est rattaché le projet BATTUTA possède des objectifs spécifiques comme contribuer à l'enrichissement mutuel des sociétés; promouvoir la mobilité pour les étudiants, les chercheurs ainsi que les universitaires des pays tiers, et contribuer au développement des ressources humaines et de la capacité de coopération internationale des établissements d'enseignement supérieur.

L'Université de Rouen coordonne un consortium de 19 établissements d'enseignement supérieur d'Afrique du Nord et d'Europe, au sein duquel étudiants et personnel académique et administratif pourront effectuer des mobilités d'étude ou de recherche.

Le programme BATTUTA est ouvert à tous les types de mobilité : Licence, Master, Doctorat, Post-Doctorat et Personnel. Le projet possède plusieurs particularités : tout d'abord, un nombre global minimum de 285 bourses sera accordé pendant les trois années du projet. Ce programme possède la particularité de se concentrer sur des mobilités reconnues par votre université d'origine à laquelle vous restez attachés pendant votre séjour académique en Europe ou en Afrique du Nord.

Moulay-Ahmed Abdelghani-Idrissi

Directeur du Service des Relations
Internationales l'Université de Rouen

Abdelhamid Kridech

Vice Recteur Chargé des relations extérieures, de la
coopération, de l'animation et la communication et
des manifestations scientifiques
Université Abdelhamid Ibn Badis, Mostaganem

Table des matières

Qui peut candidater ?.....	4
Groupes cibles.....	5
Bourses.....	6
La candidature.....	7
Documents requis.....	8
Soumission et date limite.....	10
Evaluation.....	11
Qu'est qu'une bonne candidature ?.....	12
Après la sélection.....	13
Contacts.....	14

Qui peut candidater ?

1. Conditions

Le deuxième appel est ouvert pour la Licence, le Post-Doctorat et les Personnels (voir page 6).

Les personnes qui ont postulé au premier appel en janvier 2016 peuvent candidater à nouveau. En cas de sélection au premier appel, cette dernière candidature sera automatiquement invalidée.

2. Conditions de nationalité et de résidence

- **Mobilités d’Afrique du Nord vers l’Europe**

Sont éligibles au programme pour une mobilité vers l’Europe les ressortissants **Algériens, Egyptiens, Libyens, Marocains et Tunisiens**. Au moment de la candidature, les postulants doivent être inscrits dans une université en Algérie, Egypte, Libye, Maroc ou Tunisie. Ils ne peuvent pas avoir le statut de résident dans un pays européen ou avoir exercé leur activité principale (études, travail ...) dans un pays européen pendant plus de 12 mois au cours des 5 dernières années.

- **Mobilités d’Europe vers l’Afrique du Nord**

Sont éligibles au programme les ressortissants des pays suivants : **Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède**. Les étudiants doivent être inscrits ou diplômés d’un établissement d’enseignement supérieur européen.

3. Situation au regard du programme Erasmus Mundus

Les candidats ne pourront avoir déjà bénéficié précédemment d’une bourse Erasmus Mundus pour une mobilité d’un niveau identique (exemple : on ne peut avoir deux fois une bourse Erasmus. En cas de fraude constatée après la sélection, l’étudiant devra rembourser intégralement les versements perçus et les autres avantages accordés (transport et assurance).

4. Critères linguistiques

Les institutions partenaires offrent une grande variété de langues d’enseignement : **Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Français, Letton, Italien, Portugais, Roumain**. Certains établissements proposent des diplômes dans différentes langues ou des cours intensifs vous permettant d’atteindre rapidement un niveau adéquat. Dans tous les cas et quelle que soit votre situation, **la production d’une attestation de connaissance de la langue d’enseignement de l’institution d’accueil servira favorablement votre candidature.**

Aussi, la traduction en française ou en anglais de tous les documents est recommandé.

Groupes cibles

1. Etudiants et personnels des institutions partenaires (Target 1)

Un grand nombre de bourses est réservé aux étudiants et personnels des Universités d'Afrique du Nord et Européennes du projet Battuta). Les candidats doivent être soit inscrits ou personnels à temps plein de l'une des 19 institutions membres du réseau.

Partenaires en Afrique du Nord

Université Abdelhamid Ibn Badis, Mostaganem	Algérie
Université Abderrahmane Mira, Béjaïa	Algérie
Université Badji Moktar Annaba	Algérie
Université Constantine 1	Algérie
Université Senghor de la Francophonie	Egypte
Université de Tripoli	Libye
Université Cadi Ayyad, Marrakech	Maroc
Université de Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès	Maroc
Université Hassan 1er, Settat	Maroc
Université Sultan Moulay Slimane, Béni Mellal	Maroc
Université de Sfax	Tunisie

Partenaires en Europe

Institut National des Sciences Appliquées de Rouen	France
Université de Rouen	France
Université du Havre	France
Università di Napoli L'Orientale	Italie
Riga Technical University	Lettonie
Universidade de Porto	Portugal
Universitatea Babeş-Bolyai	Roumanie
Universidad Autonoma de Madrid	Espagne

2. Etudiants et personnels d'autres institutions des pays éligibles (Target 2)

Environ un tiers des bourses du programme Battuta sera affecté à des étudiants ou des personnels d'établissements associés ou non au programme Battuta. Les critères d'éligibilité sont les mêmes et une garantie de reconnaissance académique par l'Université d'origine doit être fournie dans le dossier de candidature. Il n'y a pas des bourses pour la Licence Target 2.

3. Etudiants en situation vulnérable (Target 3)

Des bourses spécifiques sont réservées à des mobilités dans le sens Afrique du Nord vers Europe, à des candidats pouvant attester officiellement être dans l'une des situations suivantes: réfugié politique, demandeur d'asile. Pour cette catégorie de candidats, la règle de la résidence en Afrique du Nord ne s'applique pas. Tous les postulants dans l'une des situations décrites ci-dessus devront présenter des documents officiels prouvant leur appartenance à ce groupe en les téléchargeant dans la section 10 du formulaire de candidature en ligne. Si les candidats ne parviennent pas à en faire la preuve, ils seront considérés comme Target 1 ou Target 2 (en fonction de leur établissement d'origine). Les étudiants concernés sont prioritairement des Licence mais les candidats postulant pour un Master, un Doctorat un Post-Doctorat ou une mobilité de personnels peuvent cependant déclarer être dans cette situation lors de leur candidature.

Bourses

Les bourses du programme Battuta 2016- 2017 sont réparties comme suit :

Type de mobilité	Nombre de mobilités: Afrique du Nord vers Europe	Nombre de mobilités: Europe vers Afrique du Nord	Durée de la mobilité	Allocation mensuelle
Licence	14 (Target 3)	10 (Target 1)	5 ou 10	1000 euros
Post-doctorat	7	12	6 ou 10	1800 euros
Personnels	26	9	1	2500 euros

1. La Licence (5 ou 10 mois)- Le deuxième appel est uniquement pour les Target 3 (Afrique du Nord vers Europe) et pour les Target 1 (Europe vers Afrique du Nord) !

Les étudiants intéressés doivent être en deuxième année au moment de la candidature et postuler pour la discipline à laquelle ils sont rattachés dans leur université d'origine. La mobilité en Europe ou en Afrique du Nord devra être reconnue à leur retour par un système de reconnaissance des matières suivies et des résultats obtenus dans leur université d'accueil. Le dossier de candidature devra comporter une attestation de l'université d'origine certifiant que la reconnaissance sera effectuée.

2. Le Post-Doctorat (6 ou 10 mois)

Les bourses de Post-Doctorat seront prioritairement accordées à des chercheurs ayant soutenu leur thèse de doctorat au maximum deux ans avant la soumission de la candidature. Pendant le séjour dans l'université d'accueil, le post-doctorant restera en contact avec son laboratoire d'origine et son projet de travail doit s'inscrire à la fois dans une problématique commune aux laboratoires d'origine et d'accueil. L'Université d'accueil pourra demander au post-doctorant d'assurer un ou plusieurs cours pendant son séjour.

3. Personnels (1 mois)

- **Enseignants-Chercheurs**

Les bourses de mobilité pour enseignants-chercheurs visent à renforcer la coopération entre les établissements partenaires. Les activités conduites pendant le séjour dans l'université d'accueil peuvent être des cours, des séminaires, des actions de recherches, l'apport d'une expertise particulière tant en formation qu'en recherche mais aussi en gouvernance. Une priorité sera donnée aux projets incluant divers types de collaboration et générant une coopération durable. **Un plan de travail précis devra être fourni au moment de la candidature.**

- **Administratifs**

Les personnels administratifs en mobilité devront établir **un plan de travail précis décrivant la pertinence de la mobilité** et les effets multiplicateurs induits par le développement du projet. Il peut s'agir par exemple de la structuration d'un service des relations internationales, de la mise en place d'un service de scolarité etc. Les effets multiplicateurs et la pérennisation des actions seront des éléments pris en compte dans l'évaluation.

La candidature en ligne

1. Choisissez les programmes pour lesquels vous voulez postuler en vous référant au site web (www.battuta.eu) dans la partie “cours”.

Direction	Afrique du Nord » Europe ▾
Type de mobilité	Premier cycle (mobilité) ▾

A partir des programmes offerts, vous trouverez des informations sur la formation elle-même. Grâce aux informations fournies et au lien internet, vous pourrez déterminer si l’offre correspond à votre profil et construire votre motivation en relation avec l’offre. Les personnels enseignants-chercheurs et administratifs trouveront également sur le site web dédié les offres d’accueil déposées par les universités membres du consortium.

Vous pouvez postuler pour 3 établissements différents, à ordonner en fonction de vos souhaits.

2. Créer votre compte utilisateur sur le site web dans la section “postuler”.

Conservez votre code précieusement car vous pourrez compléter votre candidature au fur et à mesure!

3. La candidature se compose de 10 sections. De la section 1 à la section 9, vous complétez des champs relatifs à votre identité, votre parcours, vos choix d’institutions d’accueil, vos motivations, etc. La 10ème section est consacrée aux documents justificatifs.

La langue à utiliser est celle de la langue d’enseignement du pays pour lequel vous postulez. Si vous postulez pour des offres proposées par des établissements de langues différentes, nous vous recommandons de compléter votre candidature en anglais afin que toutes les universités puissent évaluer votre demande.

- ✓ 1. [Informations personnelles](#)
- ✓ 2. [Institution d'origine](#)
- ✓ 3. [Formation académique](#)
- ✓ 4. [Expérience professionnelle](#)
- ✓ 5. [Compétences linguistiques](#)
- ✓ 6. [Publications](#)
- ✓ 7. [Proposition de mobilité](#)
- ✓ 8. [Institutions d'accueil proposées](#)
- ✓ 9. [Motivations et valeur ajoutée](#)
- ✓ 10. [Envoi des documents](#)

Les documents requis

Tous les documents requis doivent être téléchargés par le candidat dans la section 10 de votre espace personnel. La candidature ne pourra être validée uniquement si les documents obligatoires ont bien été mis à la disposition du comité de sélection dans cette section. Les dossiers ne répondant pas à ce critère seront écartés sans être évalués. Aucun recours ne sera pris en considération si le dossier de candidature est incomplet. Pour chaque sous-section, vous ne pouvez télécharger qu'un seul document.

Pour lier ensemble différents documents à mettre dans une même sous-section, vous pouvez utiliser le logiciel PDFBinder.

Vous trouverez ci-dessous des précisions sur certains des documents à fournir :

a. Photo

Télécharger une photo récente. Obligatoire pour tous les candidats.

b. L'identité

Au stade de la candidature, seule une copie d'une pièce d'identité officielle devra être téléchargée. En l'absence de l'existence d'un tel document, vous pouvez fournir dans cette section une copie de votre passeport. Sans l'un ou l'autre de ces documents, votre dossier sera rejeté.

c. Certificat de diplôme

Copie du dernier diplôme obtenu (incluant le baccalauréat ou son équivalent). Certificat attestant que vous avez obtenu votre diplôme – doit être délivré par l'Université où le degré a été obtenu. Ce document doit être daté, signé et tamponné, autrement le document ne sera pas considéré comme valide et la demande sera annulée. Une traduction est recommandée quand le diplôme n'est pas en Français ou en Anglais. Obligatoire pour Post-doctorat, Personnel académique et Personnel administratif.

d. Relevé de notes

Doit être issue de l'établissement, détaillant tous les cours suivis, et les notes obtenus. Ce document doit être daté, signé et tamponné par l'institution, si ce n'est pas fait, il sera considéré comme non-valide et la demande sera aussitôt annulée. Veuillez noter que vous devez télécharger les relevés de notes de TOUTES les années d'études supérieures. Obligatoire pour Premier cycle (mobilité).

e. L'attestation de reconnaissance des études

Ce document doit d'abord être téléchargé sur le site, complété par votre établissement d'origine et ajouté à votre dossier de candidature en le téléchargeant dans la section 10. Ce document n'est pas obligatoire pour les étudiants postulant pour les Post-Doctorats et Personnels. Il s'agit d'un document formel permettant aussi à votre université de confirmer la validation de votre candidature. Il doit être signé par une personne habilitée à établir cette attestation, c'est-à-dire qui a le pouvoir de certifier que la mobilité sera reconnue.



f. Soutien de l'institution d'origine

Ce document doit être daté, signé et tamponné par l'établissement, si ce n'est pas fait, il sera considéré comme non-valide et la demande sera aussitôt annulée. Ce document est obligatoire pour les candidats TG1. Les candidats TG2 et TG3 sont conseillés d'inclure cette déclaration de soutien, mais ce document n'est pas obligatoire.

g. Inscription dans le cursus

Preuve d'inscription dans l'Université d'origine en 2015-2016. Obligatoire pour les étudiants des universités partenaires du projet Battuta (Licence).

h. Activité principale

Déclaration de l'institution d'origine (partenaire), contenant une brève description de l'activité principale du postulant. Ce dernier doit être daté, signé et tamponné, autrement le document ne sera pas considéré comme valide et la demande sera annulée. Obligatoire pour Personnel académique et Personnel administrative.

i. Compétences linguistiques (Optionnel)

Certificat de compétences linguistiques. Ce document doit être daté, signé et tamponné par l'institution d'origine: Si l'établissement auprès duquel vous postulez demande des compétences langagières spécifiques (Ex : Allemand ou Anglais) le téléchargement du certificat correspondant à la langue est nécessaire. Si ce document n'est pas téléchargé, votre demande sera immédiatement exclue du projet sans possibilité d'appel. Dans le cas où un candidat est d'un pays dont la langue officielle est le même parlé dans le pays d'accueil ou dans le cours du pays d'accueil, il ne sera pas nécessaire de télécharger le certificat de langue. Le candidat doit soumettre seulement sa propre déclaration confirmant qu'il maîtrise la langue pour cette raison.

j. Déclaration sur l'honneur

Ce document doit être téléchargé dans la section 10, date, signé et téléchargé à nouveau. Obligatoire pour tous les candidats.

k. Attestation handicap

Un document qui prouve votre statut d'handicapé physique. Par exemple : une déclaration sur l'honneur de votre médecin, examens médicaux récent etc. Le certificat doit être émis par une autorité compétente dans votre pays pour être pris en considération. Dans l'éventualité de candidatures équivalente, une priorité sera donnée aux candidats en situation de handicap.

l. Justificatifs prouvant d'une situation particulière de vulnérabilité

Vous pouvez télécharger dans cette section, un ou plusieurs documents prouvant votre situation particulière au regard de situations de vulnérabilité (situations socio-économiques défavorables, statut de réfugié, de bénéficiaire du droit d'asile, situation d'exclusion d'un établissement d'enseignement supérieur pour des raisons politiques, de genre, d'orientation sexuelle etc.). Les documents que vous téléchargerez ici doivent être des copies de documents reconnaissant officiellement votre statut.

m. Autres documents

Une section vous permet de télécharger d'autres documents qui vous paraissent utiles à porter à la connaissance du comité d'évaluation (Exemple: attestation de stage, lettre de recommandation de votre université d'origine, Lettre de motivation et CV, Lettre de recommandation, plan de travail pour Post-Doctorants et Personnels).

Soumission et date limite

Une fois tous les champs complétés et tous les documents justificatifs téléchargés, vous pourrez alors soumettre votre candidature (le système vous empêchera de soumettre si votre dossier n'est pas complété des éléments obligatoires).

Vous pouvez soumettre votre demande après avoir correctement rempli toutes les selections!

Légende

- ✘ Cette section du formulaire n'est pas remplie correctement.
- ✔ Cette section du formulaire est correctement remplie.

Ne pas oublier de soumettre votre demande!

Soumettre la demande

Après la soumission

Après la soumission de votre candidature, vous recevrez un message automatique confirmant votre inscription, accompagné d'un numéro de référence de dossier.

Une fois votre candidature soumise, vous ne pourrez plus la modifier. Si vous devez absolument faire une ou des modifications, il sera nécessaire alors de procéder à une nouvelle demande de code utilisateur et recommencer votre dossier depuis le début. En cas de candidatures multiples pour une même personne, c'est toujours la dernière candidature qui sera prise en compte.

Les personnes qui ont postulé au premier appel en janvier 2016 peuvent candidater à nouveau. En cas de sélection au premier appel, cette dernière candidature sera automatiquement invalidée.

La demande a été présentée.	
Date	2014-12-01
Heure	16:19:30 (CET)
Code	BT14DM1548
État	Submitted

Date limite

La date limite est fixée au **15 mars 2016. A partir de 23h59 CET**, c'est-à-dire heure centrale européenne – GMT+1, le site sera automatiquement fermé et vous ne pourrez plus postuler. Vous pouvez soumettre votre candidature plus tôt si vous le souhaitez mais cela ne constituera pas un avantage particulier au regard de la sélection. Nous vous conseillons cependant de ne pas attendre la dernière minute pour le faire. En cas d'affluence sur le site, il est possible que vous rencontriez des difficultés. Le programme se dégage de toute responsabilité dans cette situation et aucun recours invoquant cette raison ne sera possible.

Evaluation et sélection

1. Circuit du dossier

Après la date de clôture des candidatures, chaque dossier sera validé par vos institutions d'origine puis les critères d'éligibilité seront vérifiés. Si votre dossier est complet et qu'il répond à toutes les exigences administratives du programme, il sera envoyé au responsable de la formation pour laquelle vous postulez. Votre dossier sera évalué et noté, puis classé par ordre de mérite. Le comité final de sélection, composé de membres des institutions partenaires, arrêtera la liste principale des étudiants à qui une bourse sera attribuée, et une liste complémentaire sera utilisée si des étudiants de la liste principale se désistent.

2. Critères d'appréciation du dossier

Les critères suivants seront pris en considération :

- **Excellence académique du candidat** : résultats pour les étudiants de Licence, plans de travail pour les Post-Doctorants et Personnels.
- Qualité de **la motivation du candidat** : lettre de motivation, CV etc.
- **Pertinence de la mobilité** : cohérence du plan de travail / des objectifs, lettre de recommandation de l'université d'origine, lettre d'invitation de l'Université d'accueil (seulement pour les mobilités de Post-Doctorants et Personnels)
- **Niveau de langue** : niveau de langue suffisant pour la communication académique/ langue d'enseignement dans l'université d'accueil.

Les dossiers sont évalués de façon transparente grâce à la mise en place de critères précis mentionnés plus haut. D'autres critères parallèles (comme le respect de l'égalité homme/femme ou l'accès à l'enseignement supérieur de groupes vulnérables) pourront être pris également en compte pour respecter la distribution des bourses accordées par l'Union Européenne.

	Licence et Master	Doctorat	Postdoctorat et Personnels
Dossier académique (résultats ou/et Expérience)	65%	50%	40%
Motivation ou/et Projet	15%	35%	45%
Aptitudes Linguistiques	20%	15%	15%

3. Faire un recours

Les candidats qui ne sont pas d'accord avec les résultats pourront avoir accès au motif de refus de leur candidature. De plus amples détails sur le recours accompagneront le résultat envoyé à l'étudiant.

Qu'est-ce qu'une bonne candidature ?

Pour commencer, nous vous conseillons vivement de lire attentivement le guide du candidat.

Il est fondamental de suivre les instructions et bien avoir à l'esprit les critères de sélection décrits page 11. Comme vous avez pu le voir, le dossier académique, la motivation et les compétences linguistiques sont évalués.

1. Dossier académique

- Un bon candidat possède de bons résultats universitaires et sont présents dans les documents requis.
- Vérifiez que vos scans sont lisibles ou bien ils ne serviraient à rien et votre dossier pourrait être rejeté.
- La qualité de la présentation est importante. La candidature doit respecter les procédures requises et expliquées dans ce guide et en section 10.
- Le groupe cible doit être choisi en toute sincérité. Si vous déclarez appartenir à une université partenaire mais que vous ne le prouvez pas, votre dossier sera rejeté sans être évalué. Vérifiez les critères page 5.

2. Motivation

- La motivation doit être adressée à la personne responsable de la formation pour laquelle vous postulez.
- Si vous avez choisi plusieurs formations, il vous est vivement recommandé d'adapter vos motivations et ne pas copier/coller vos motivations du premier choix.
- La motivation exprimée doit pouvoir être en lien direct et argumentée avec la formation postulée.

3. Niveau de langue

- Il est très recommandé de fournir des preuves de votre niveau en langue (en fonction du pays d'accueil).
- Choisissez une langue adaptée pour compléter votre dossier (voir page 4).
- Une bonne qualité de langue et de rédaction servira positivement votre candidature.

4. Autres conseils

- Pour les Licence et Master mobilité, il est impératif de rendre très claire l'assurance que votre mobilité sera reconnue à votre retour (Attention ! aucun diplôme ne sera délivré par les universités d'accueil mais seulement par les universités d'origine).
- Pour les étudiants en Post- Doctorat, une lettre d'invitation de l'université d'accueil est impérative. L'existence d'une cotutelle déjà formalisée, ou envisagée, sera un atout.
- Pour les personnels académiques et administratifs, le plan de travail doit être clairement rédigé et argumenté.



Après la sélection

Tous les candidats seront informés par mail des résultats de leur demande au début du mois de **mai 2016**.

Les candidats retenus recevront un mail accompagné des premières étapes à effectuer aussitôt après réception de ce document.

Quelques informations pratiques à titre préliminaire :

1. Organisation de la mobilité

L'Université de Rouen sera responsable de l'achat de votre billet d'avion entre la ville de votre université d'origine et celle de votre université d'accueil et vous n'aurez pas à vous en charger. Attention ! Vous ne pourrez pas acheter vous-même votre billet et vous le faire rembourser. De même, toute modification qui serait faite par le candidat ne sera pas financée ni remboursée par l'Université de Rouen.

2. Le visa

L'Université de Rouen enverra à chaque consulat la liste des candidats retenus pour une bourse. Aussitôt la lettre de sélection reçue, il vous appartient de prendre contact avec le Consulat auprès duquel vous devrez faire votre demande de visa. En cas de problème, il est impératif de prévenir l'Université coordinatrice.

3. L'assurance

L'Université de Rouen prendra pour tous les candidats, une assurance couvrant le transport, la responsabilité civile et les dépenses de santé pendant toute la durée du séjour des boursiers. Cette assurance sera valable dès le jour du départ du candidat.

4. La bourse

Vous aurez à signer un contrat de bourse d'étude qui définira vos droits et obligations durant la période où vous serez boursier. Le premier versement surviendra dès votre arrivée, juste après vérification de votre présence dans votre université d'accueil (et selon les cas, après l'ouverture d'un compte en banque).

Attention ! la bourse peut être suspendue pour les raisons suivantes :

- Retrait du candidat du programme
- Le candidat ne se conforme pas à la réglementation interne de l'établissement d'accueil
- Le candidat quitte l'institution d'accueil pendant plus d'une semaine
- Le candidat ne suit pas les cours / est absent du laboratoire sans fournir de motif circonstancié (exemple : en cas de maladie, un certificat médical sera exigé).
- Le candidat n'a pas été sincère dans son dossier de candidature et n'est pas éligible au programme



Informations complémentaires

Toutes les informations relatives au programme Battuta sont contenues sur le site :

www.battuta.eu

Si vous avez des questions relatives à la candidature qui ne trouvent pas réponse dans ce guide, vous pouvez adresser un message à :

Sylvain Lamourette

Université de Rouen, France

sylvain.lamourette@univ-rouen.fr

Le programme BATTUTA vous remercie de votre intérêt pour ses activités et vous souhaite bonne chance dans votre projet.



Ce projet a été réalisé avec le soutien de la Commission Européenne.